









Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

- MILDIU** La semaine s'annonce sèche mais le risque reste fort, surveillez l'évolution des prévisions météorologiques.
- BOTRYTIS** Quelques foyers se réactivent, surveillez vos parcelles.
- CICADELLE VERTE** Une nouvelle génération se développe et des dépassements de seuil sont observés.
- EUDEMIS** Surveillez les pièges afin de confirmer le début du vol.

MÉTÉO

• Prévisions du 2 au 7 août 2017 (Source Météo France)

	Mer 2	Jeu 3	Ven 4	Sam 5	Dim 6	Lun 7
Températures	18 - 34	20 - 34	19 - 30	18 - 31	17 - 27	16 - 28
Tendances						

STADES PHENOLOGIQUES

En situations non gelées, la véraison a bien évolué et les parcelles sont entre « mi- » et « fin véraison » hormis sur les secteurs les plus tardifs où l'on arrive à peine à « mi-véraison ». Pour les grappes de seconde génération, les tous premiers grains vérés apparaissent.

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Quelques nouvelles taches apparaissent sur les jeunes feuilles suite aux pluies des 19, 23 et 24 juillet. Sur vieilles feuilles, on recense du mildiou mosaïque. Sur grappes, les dégâts n'ont pas progressé.

• **Données de la modélisation** (Potentiel Système : Calcul à partir des données radar : Montayral, Prayssac ; et de stations météo fixes : Anglars, Sauzet).

Situation de J-7 à J : Des petites pluies inférieures à 2 mm ont eu lieu en tous secteurs en début de semaine puis des pluies localisées ont été enregistrées le samedi 29 juillet. Malgré ces pluies, la pression exercée par le mildiou poursuit sa baisse sur toute la zone. Elle reste à ce jour, toujours forte sur la majorité des secteurs sauf Sauzet où elle reste moyenne.

Des contaminations de masse ont été modélisées le 29 juillet sur les secteurs les plus arrosés (Anglars et Prayssac). A ce jour, 58% (Anglars) et 71% (Prayssac) des organes théoriques seraient désormais touchés par le mildiou. Sur les secteurs de Sauzet et Montayral, les pluies enregistrées n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contamination de masse.

A ce jour, les symptômes, issus des contaminations de la semaine du 18 au 23 juillet, devraient être visibles.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Syndicat de Défense des vis
AOC Cahors, Chambre
d'agriculture du Lot,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Vinovalie
Cave des Côtes d'Olt



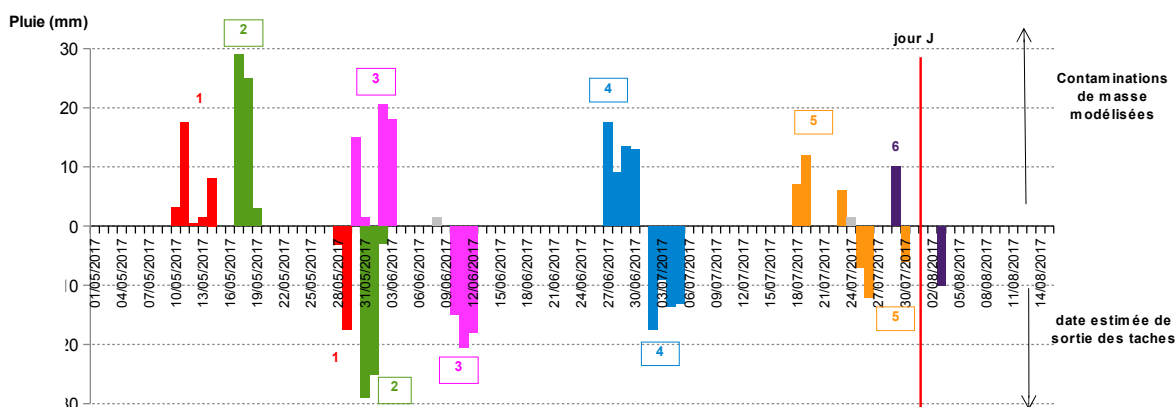
Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

Simulation de J à J+10 : La semaine s'annonçant plutôt sèche, la baisse de la pression devrait se poursuivre. Néanmoins, la pression devrait rester forte sur les secteurs d'Anglars, Prayssac et Montayral et devenir faible sur le secteur de Sauzet.

Les cumuls nécessaires pour engendrer de nouvelles contaminations de masse demeurent faibles : 3-4 mm restent suffisants sur les secteurs d'Anglars, Prayssac et Montayral. Sur le secteur de Sauzet, le seuil pour engendrer des contaminations de masse remonte à 10 mm en une fois ou cumulés (par exemple 3+3+4 mm). Les symptômes issus de la contamination du 29 juillet devraient sortir à partir du 3 août.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 31/07/2017 pour la zone Cahors-Lot

Synthèse réalisée à partir des données de Potentiel Système et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :



Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

Évaluation du risque : Apparition de nouveaux symptômes sur feuilles. Surveillez l'état sanitaire de vos parcelles, car les taches issues des pluies contaminantes du 29 juillet devraient apparaître d'ici la fin de la semaine.

Il existe toujours un risque de contamination tant que la véraison n'a pas progressé davantage, notamment sur les grappes de 2ème génération.

La semaine s'annonce sèche mais la pression est forte et il convient de rester vigilant à l'évolution des prévisions météorologiques. Toute nouvelle pluie de 3 à 4 mm suffirait à enclencher de nouvelles contaminations.

Par ailleurs, en présence de symptômes, le risque de repiquages est important, même en l'absence de pluies significatives, car une faible pluie ou même une rosée importante assurant la présence d'un film d'eau sur le feuillage peut suffire à générer des contaminations.

Mesures prophylactiques : En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du pathogène en empêchant les repiquages vers les grappes et le bas de la végétation.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Situation au vignoble

Des foyers commencent à s'étendre à partir des grains secs, contaminés précédemment.

Évaluation du risque : Avec l'avancement de la véraison, sur les vignes non gelées, il faut surveiller l'état sanitaire de vos grappes.

Mesures prophylactiques : Ne négligez pas l'efficacité de la prophylaxie pour gérer le risque Botrytis :

- maîtrise de la vigueur,
- aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon,
- limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

A ce jour, seules des captures sporadiques sont recensées. Surveillez les pièges.

Évaluation du risque : Le début du vol de G3 semblerait en cours. Surveillez vos pièges.

Les pontes sont déposées par les femelles dans les 48 h qui suivent leur émergence. Le début de la période de ponte est donc imminent.

La troisième génération est généralement plus impactante en terme de dégâts et d'altération de la qualité de la récolte. Et même si la pression apparaissait comme faible en G1 et G2, le risque encouru en G3 ne doit pas être négligé, d'autant plus en présence d'une faible récolte.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

De nombreux adultes sont observés. Les générations se succèdent et les différents stades larvaires se mélangent. Sur quelques situations des dépassements de seuil de nuisibilité sont toujours recensés.

Dans les situations les plus infestées, des dégâts de grillures sont observés.

Évaluation du risque : Les populations larvaires continuent leur progression nettement. Surveillez vos parcelles.

Seuil de nuisibilité : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

• Situation au vignoble :

A cette période, l'extériorisation des symptômes commence. Tout pied flavescent doit être repéré, puis arraché et signalé à la DRAAF.

Évaluation du risque : Toutes les modalités de lutte sont disponibles dans la note technique : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/communiqu_e_T3_cle8fdde5.pdf

Le créneau optimal pour le positionnement du **T3 adulticide** est du **27 juillet et 10 août** (rappel : ce T3 est optionnel dans nos vignobles et soumis à évaluation du risque).

L'ensemble des éléments réglementaires sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Nouvel-article.412>

AUTRES OBSERVATIONS

- **Erinose :** La pression reste importante. Sur les parcelles fortement impactées, les jeunes feuilles sont colonisées dès le début de la pousse.

Le prochain BSV Vigne Cahors-Lot paraîtra le mardi 8 août 2017

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, le Syndicat de Défense des vins AOC Cahors, de Vinotalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.